

## Chiffrage de l'impact financier des 100 propositions du projet « *La Grande France* »

### Explications et commentaires

1.

Il faut distinguer 4 types d'impact financier : augmentation ou réduction d'une dépense ; augmentation ou réduction d'une recette.

2.

L'impact d'une proposition (qu'il soit positif ou négatif) peut avoir lieu en une fois, ou s'étaler, pour atteindre son plein effet, sur plusieurs années.

3.

La fiche I procède à une estimation de l'impact financier des propositions en ayant un, au moins de prime abord. On y rappelle le chapitre où la proposition se trouve et son numéro. Quand cela est nécessaire, on précise la modalité de calcul.

4.

La fiche II précise l'impact pour chacune des années allant de 2018 à 2022, en indiquant s'il s'agit d'une augmentation ou réduction de dépenses (A/RD) ou de recettes (A/RR). Les A/RD ont une incidence sur le niveau des dépenses publiques (DP), les A/RR sur les recettes, c'est-à-dire les prélèvements obligatoires (PO).

5.

Pour chaque année, et pour chacun des 10 chapitres dans lesquels sont classées les 100 propositions, sont précisés les A/RD et A/RR. Pour le seul chapitre 6, traitant de la révolution de l'Etat et de l'action publique, dont l'impact financier est le plus important, sont distingués 7 sous-groupes de propositions avec leur intitulé respectif. On en déduit, pour chaque année, la variation du total des dépenses et des recettes par rapport à 2017, année de référence.

6.

Ensuite, on indique l'impact global des propositions, pour chacune des années, par rapport au niveau du PIB, en prenant toujours pour référence l'année 2017. On a retenu un montant du PIB de 2160 milliards qui correspond à la base 100.

On a fait l'hypothèse d'une augmentation annuelle du PIB de 2% en valeur, c'est-à-dire en additionnant l'évolution en volume et en prix, qui est donc très prudente. Cela signifie que si, la croissance en volume s'accélère, ce que l'on peut espérer, et si celle des prix fait de même, le poids des dépenses et des recettes dans le PIB sera moindre que ce qui est indiqué dans le tableau.

8.

Au total, on voit donc que le poids des dépenses publiques baisserait de 56 % à 49,5 %, celui des prélèvements obligatoires passant de 44 % à 38,8 %. Comme déjà indiqué, ces chiffres pourraient être plus bas si la croissance en valeur ou l'augmentation des prix s'accélérait. Le déficit des comptes publics baisserait de 3 % en 2017 (estimation) à 1,7 % en 2020. Hors investissements publics (environ 3 % du PIB), on aurait donc un excédent des comptes publics et le montant total du poids de la dette, qui devrait atteindre son maximum en 2016 à près de 96 % du PIB, redescendrait sensiblement en dessous de 95 % du PIB.

## IMPACT FINANCIER DES 100 PROPOSITIONS DE LA GRANDE FRANCE

(uniquement si l'impact existe et s'il est significatif)

(en millions d'euros)

CHAPITRES	PROPOSITIONS	+	-	OBSERVATIONS
I	1 /2 et 10		Solde total -200	Les 2 réserves sont supprimées et le coût du CESE réduit. Le coût pour l'aide aux nouveaux entrants estimé à 30 M d'euros
II	17	900. montée en puissance sur 3 ans		700 000 jeunes/an. Plafond du revenu exonéré : 20 000€/an. En moyenne 15 000€/an de rev. -> env. 400€ d'IR -> env.300M€ x3 <u>900</u> M€
III	22 23/24	Bonus malus autofinancé = 0 Mesures à financer par l'UE		
IV	30  31  32  33   37  38   39	Regroupement d'établissements existants et redéploiement : 0  Financement par redéploiement des dépenses de formation professionnelle  Redéploiement budget EN : 0  Salaire augmenté en contrepartie d'une augmentation du temps de travail et d'une légère baisse des effectifs -> coût nul  Financé par l'augmentation des droits d'inscription  Services effectués par des intermittents du spectacle déjà payés et par des étudiants d'écoles d'art sur des emplois aidés existants -> coût nul  Financé par la taxe sur les entreprises du Web : <u>500</u>		la nouvelle taxe rapportera env. 500 M€ -> 200 soutien création -> 300 très haut débit
V	43  45  47  49	Redéploiement budget CT + liquidités CDC : 0  Financées par les parties prenantes : coût nul voire négatif (suppression doublons)  Financé par la taxe Web	-500	déjà comptés (cf. mesure 38)

VI	54	+ 500 en 5 ans		
	55/56/57		-3500 à -7500 (sur 5 ans)	Réduction assemblée délibérantes. Suppression de services et de cofinancements Au total (en moyenne) : -200 000€ par commune -5 M€ par dépt. -10 M€ par région
	61	Baisse IS/IR = -5000 en 2018		
	64	Baisse imp. sur patr. = -1000 en 2018		
	65	-23 000/an (en moyenne) de recettes et de dépenses qui se cumulent pendant 5 ans	-2000 récupération des fonds de roulement (1fois)	Réduction coût gestion des flux croisés qui s'élèvent à 200Md€
	66/67/68		-5000/an (45 000€ par emploi) qui se cumulent pendant 5 ans	Suppression de 80 000 emplois/an (-3600/an) et de certains avantages spécifiques FP (-1400/an)
VII	77/78 80/82 84/85/86		Eco de fonct. = -1000/an Lutte gaspillages = -2000/an Réd. de dépenses = -2000/an (ex. chômage partiel)	
VIII		0	0	
IX		0	0	
X	97	+1000 sur 3 ans		Passage de 100 000 (2017) à 200 000 jeunes (en année pleine) 10 000€/personne

## IMPACT FINANCIER année par année avec conséquences sur le PIB - dépenses publiques (DP) et prélèvements obligatoires (PO)

Chapitres et natures des propositions (cf. pour le détail Fiche n° 1)	A/RD : augmentation ou réduction des dépenses   AR/RR : augmentation ou réduction des recettes par rapport à 2017 En noir : ↗ En rouge : ↘										
	2017	2018		2019		2020		2021		2022	
		A/RD	AR/RR	A/RD	AR/RR	A/RD	AR/RR	A/RD	AR/RR	A/RD	AR/RR
I		-200		-200		-200		-200		-200	
II		300		600		900		900		900	
III											
IV			500		500		500		500		500
V											
VI Justice / Sécurité		100		200		300		400		500	
Simplification budget unique			1 000								
Impôt société / Impôt sur le revenu			-5000		-5000		-5000		-5000		-5000
Impôt patrimoine unifié			-1000		-1000		-1000		-1000		-1000
Consolidation des dépenses et des recettes		-22 000	-22 000	-44 000	-44 000	-67 000	-67 000	-92 000	-92 000	-120 000	-120 000
Baisse des coûts de gestion dues à la consolidation flux											
Fonction publique (masse salariale)		-1 000		-2 000		-2 000		-2 000		-2 000	
Collectivités territoriales (hors masse salariale)		-5 000		-9 000		-13 000		-17 000		-21 000	
VII Transferts sociaux		-3 500		-4 500		-5 500		-6 500		-7 500	
VIII		-2 000		-3 000		-4 000		-5 000		-5 000	
IX											
X Service civique		300		700		1 000		1 000		1 000	
<b>TOTAL</b>		<b>-33 000</b>	<b>-26 500</b>	<b>-61 000</b>	<b>-49 500</b>	<b>-99 500</b>	<b>-72 500</b>	<b>-120 500</b>	<b>-97 500</b>	<b>-154 500</b>	<b>-125 500</b>
PIB (en Md d'euros) Hypothèse env. + 2% / an en valeur	2160 (estimation)	2 200		2 240		2 280		2 320		2 360	
Dépenses ou recettes en % PIB											
DP		53,5%		52,2%		51%		49,7%		49,30%	
PO		41,8%		40,8%		39,8%		38,8%		38,80%	
Déficit public (compte-tenu des recettes non fiscales : 9 % du PIB)	3%	2,7%		2,4%		2,2%		1,9%		1,7%	